

ALPES MARITIMES

COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°065/2026

OBJET : EDUCATION : Demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre de l'appel à projets relatif au développement du savoir-nager à destination des écoliers

L'an deux mille vingt-six, le 26 du mois de juin 2026 à 09 heures 00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué par le Maire sortant, s'est réuni à la Salle du Conseil municipal.

Date de convocation du Conseil Municipal : **vendredi dix-neuf juin 2026**

PRESENTS : Robert NARDELLI - Martine DUNOYER DE SEGONZAC – Alexandra RUSSO-GHIGI - Jean-Pierre MONTCOUQUIOL - Sabrina DIVRY - Charles BEVACQUA - Catherina DINI - Jean QUENCEZ - Kathy NICOLAS - Florent REYNAUD - Bouabdallah LAFTAS – Céline CARDINALI — Jean-Luc CAMBRA - Angèle CASTELLANO - Franck MANGIAVILLANO - Peggy PALANCA - Romain BIANCHI – Sandrine GUGLIELMINO – David HAIKEL – Sophie ESPOSITO

PROCURATIONS : Philippe MINEUR à Alexandra RUSSO-GHIGI - Christine DECORDIER à Franck MANGIAVILLANO – Thierry VISSIAN à Sabrina DIVRY- Hajar HABILY à Jean-Pierre MONTCOUQUIOL - Djamel ALLACHE à Martine DUNOYER DE SEGONZAC - Olivier KRUPPERT à Charles BEVACQUA - Christine LOPEZ à Catherina DINI - Sébastien PABA à Romain BIANCHI - Clorinde MARCONI à Sandrine GUGLIELMINO

ABSENT : 0

Secrétaire de séance : Angèle CASTELLANO

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget communal de l'exercice 2026 ;

Vu l'appel à projets de l'Agence Nationale du Sport relatif au développement du savoir-nager ;

Considérant que l'apprentissage du savoir-nager constitue un enjeu majeur de sécurité publique et de prévention des noyades ;

Considérant la volonté de la commune de Drap de favoriser l'accès de tous les enfants à la pratique sportive ;

AR Prefecture

006-210600540-20260626-065_2026-DE
Reçu le 29/06/2026

Considérant la nécessité de garantir à chaque enfant la possibilité d'acquérir les compétences fondamentales en natation au cours de sa scolarité ;

Oui cet exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité :

- De solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre de son dispositif relatif au développement du savoir-nager ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire au dépôt et au suivi de ce dossier.

Nombre de Conseillers en exercice 29

Présents : 20 Votants : 29 Absents : 0

Pour : 29 Contre : 0 Abstentions : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire, Robert NARDELLI

La secrétaire de séance, Angèle CASTELLANO



A handwritten signature in blue ink, identified as Angèle Castellano, the secretary of the session.

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : **29 JUIN 2026**

et publication en mairie le : **29 JUIN 2026**